

daient avec des sentiments de frayeur, non pas pour vous, vous l'avez portée à une distance de quatre-vingts mètres.

En la déposant à terre vous vous êtes aperçue qu'elle était sur le point de faire explosion ; vous vous êtes jetée sur le sol ; elle fit explosion, l'on vous vit couverte de sang ; mais quand on accourut à votre secours, vous vous êtes levée en souriant, comme c'est votre habitude, et vous vous en êtes retournée à l'hôpital, en disant : ce n'est rien. A peine étiez-vous guérie de vos blessures, que vous retourniez à l'hôpital, d'où je viens de vous mander. ”

Pendant que le général prononçait ces paroles élogieuses, la bonne religieuse se tenait la tête modestement baissée, les yeux fixés sur son crucifix pendu à ses côtés. Alors le général la fit s'agenouiller, et tirant son sable, l'en toucha légèrement trois fois à l'épaule et attacha la Croix de la Légion d'honneur à son habit, en disant d'une voix tremblante d'émotion :

“ Je vous remets la croix des braves, au nom du peuple et de l'armée française ; aucun ne l'a méritée par de plus nombreux actes d'héroïsme, non plus que par une vie plus complètement écoulée dans l'abnégation pour le bien de vos frères et au service de votre pays. Soldats ! Présentez armes ! ”

Les troupes saluèrent, les tambours battirent, les clairons sonnèrent, et l'air se remplit d'immenses acclamations et tout était jubilation et excitation comme la mère Marie-Thérèse se levait, la figure empourprée, et demandait : Général, avez-vous fini de moi ?

Oui, dit-il.

Bien, alors, je retourne à mon soldat blessé à l'hôpital !

NOBLE SOUMISSION

Le R. P. Deshon, supérieur de la Congrégation des Paulistes (Etats-Unis) — Congrégation fondée par le P.^e Hecker, le chef de l'école américaniste — vient d'écrire au Pape une lettre dans laquelle il déclare accepter en toute soumission la paternelle correction du Saint-Père pour tout ce en quoi les Paulistes ont pu manquer à l'absolue intégrité doctrinale. Il promet en même temps, au nom de sa Congrégation, que tous les exemplaires de la *Vie du P. Hecker* seront retirés du commerce et de la circulation tant qu'ils n'auront pas subi toutes les corrections requises par le jugement de Sa Sainteté.